



**HAL**  
open science

## Lire la diglossie : l'exemple de la Réunion

Jean-Claude Carpanin Marimoutou

► **To cite this version:**

Jean-Claude Carpanin Marimoutou. Lire la diglossie : l'exemple de la Réunion. Littérature, 1989, 76, pp.37 - 55. 10.3406/litt.1989.1492 . hal-04016391

**HAL Id: hal-04016391**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-04016391>**

Submitted on 6 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

---

## Lire la diglossie : l'exemple de la Réunion

Jean-Claude Carpanin Marimoutou

---

### Citer ce document / Cite this document :

Carpanin Marimoutou Jean-Claude. Lire la diglossie : l'exemple de la Réunion. In: Littérature, n°76, 1989. Le partage culturel, inégal et son texte. pp. 37-55;

doi : <https://doi.org/10.3406/litt.1989.1492>

[https://www.persee.fr/doc/litt\\_0047-4800\\_1989\\_num\\_76\\_4\\_1492](https://www.persee.fr/doc/litt_0047-4800_1989_num_76_4_1492)

---

Fichier pdf généré le 01/05/2018

## LIRE LA DIGLOSSIE : L'EXEMPLE DE LA RÉUNION

« A l'origine modeste élément dans le rêve d'un empire colonial grandiose, la Réunion, île volcanique et tropicale, est finalement plus que cela : elle est « créole », c'est-à-dire qu'à plus de 12 000 km de la métropole, elle dépasse singulièrement son rôle de rocher isolé : c'est un morceau de civilisation française adapté aux Tropiques et posté dans les Mers du sud. » Ces lignes, qu'on croirait extraites d'une anthologie des discours électoraux à vocation coloniale du siècle dernier ou du début de ce siècle, ont été publiées en 1960. L'auteur en est un universitaire de renom, et son ouvrage <sup>1</sup> fait encore autorité en certains lieux. A priori, on est loin des problèmes propres à une littérature en situation de diglossie, ou des questions ressortissant au texte déchiré entre des langues à statut différent, l'une trop forte et en même temps trop banale et trop usée, l'autre surgissant de la parole vivante mais s'épuisant (se perdant) à s'écrire. Mais on l'aura compris, nous sommes là, tout le temps, dans les mythes : mythe de l'île française mais spécifique, mythe de la langue qui ne saurait produire de paroles vives (le français), mythe des paroles qui mourraient de devenir langue et a fortiori langue littéraire (le créole), mythe enfin d'une littérature qui se rate en disant, qui se définit en se ratant, et en ratant peut-être les lecteurs qu'elle avait programmés. On devinera à quel point on est dans le mythe lorsqu'on saura que la phrase de Defos du Rau, produite dans le cadre d'un travail académique à vocation descriptive et explicative, n'est, en fait, que la reprise d'éléments discursifs propres à la littérature coloniale réunionnaise, et en particulier à l'œuvre de Marius Ary Leblond, théoriciens et praticiens du roman colonial <sup>2</sup>. La recherche en sciences humaines ne trouve que la textualisation du discours colonial, la quête du réel rencontre — et reproduit — la fiction. Transfert de textes ! Mais ce transfert n'est rendu possible que parce que la littérature native est *lue*, qu'elle soit écrite en français ou en créole, qu'elle soit coloniale ou se veuille émancipatrice

1. Jean Defos Du Rau : *L'île de la Réunion. Étude de Géographie humaine*. Th. L Bordeaux, 1960.

2. Marius-Ary Leblond, prix Goncourt en 1910, pour le roman *En France*, est le nom de plume de George Athénas et d'Aimé Merlo. Leur production littéraire est abondante : chroniques, études, nouvelles, romans, essais (en particulier : *Après l'exotisme de Loti, le roman colonial*, Paris, 1926). Sur Marius-Ary Leblond, voir le roman colonial, *Itinéraires et contacts de cultures* vol. 7, Paris, 1987.

comme un en deçà ou un au-delà du fictionnel, comme un produit documentaire au même titre qu'un essai de sciences humaines<sup>3</sup> ; à moins que, par un autre transfert, ce ne soit le travail théorique qui occupe le lieu de la fiction. Mais si l'écriture de la réalité rencontre la lecture de la fiction, c'est aussi que cette réalité s'y prête, puisque l'île est avant tout un texte, aussi bien pour l'exote que pour le natif, scriptible, mais échappant à l'écriture, lisible mais échappant à la lecture<sup>4</sup>. D'où la nécessité de lire le texte du réel en référence aux mythes de l'île (qu'ils soient positifs ou négatifs), à la doxa de l'insularité « volcanique et tropicale », des mers du sud chaudes et périlleuses ; et de là, le malentendu de la lecture.

### **Le malentendu**

Malentendu vérifiable dans tout récit de voyage sur la Réunion, qu'il soit du dix-huitième, du dix-neuvième ou du vingtième siècle, à vocation scientifique, ou purement touristique. Aussi bien chez Bory de Saint-Vincent (1801-1802) que chez Alain Gerbault ou chez Roger Vailland, la même déception, semble-t-il, devant une réalité qui n'est pas suffisamment « exotique », c'est-à-dire dépayssante.<sup>5</sup> Il s'agit, dès lors, de *répondre à l'attente du lecteur*, soit en insistant sur le sordide et la mesquinerie d'une société coloniale en décomposition (Vailland par exemple), soit en racontant des histoires merveilleuses, des combats titanesques entre animaux marins, ou en mettant en scène les violences de la nature (éruptions volcaniques ou cyclones) de telle sorte que le lecteur natif ne comprend pas, — mais il est vrai que le récit ne lui est pas destiné — comment il peut vivre dans un tel espace. Transfert du sujet de l'énonciation vers le sujet de l'énoncé, vers ce narrateur qui se doit d'être conforme au désir de son narrataire, et qui compense ainsi, dans l'acte même de narrer, ce que le voyageur n'avait pas vu<sup>6</sup>. Et les récits se pillent les anecdotes inventées de toutes pièces, invérifiables, mais désormais légitimées à la fois par la dimension « vécue », « authentique » des aventures, et par leur inscription dans la littérature de voyage dont l'éthique est définie par Bory de Saint-Vincent : « J'ai toujours pensé qu'un voyageur doit, dans ses dessins, sacrifier l'agréable au vrai, et ne point chercher à embellir la nature sous quelque forme baroque qu'elle se présente. Au lieu de corriger ce qui ne semble pas faire un bon effet, il faut au contraire le faire sentir ; et, si l'on peut parler ainsi, c'est le portrait des pays que les voyageurs doivent

3. Cf. à ce propos Jean-Claude Carpanin Marimoutou « texte et contre texte en situation de diglossie » in *Cahiers de praxématique* n° 5, Montpellier et « la cuisine du cafre en pays blanc » in *Cuisines/Identités*. Publications de l'Université de La Réunion. St-Denis, 1988.

4. Cf. Jean-François Reverzy « Feuilles de songes » : Chroniques du transfert insulaire » et Jean-Claude Carpanin Marimoutou « Ile et fables » in *Paroles de l'Autre, paroles du Même*, St-Denis, 1989.

5. Cf. *L'exotisme*. Cahiers CRLH-CIRAOI, N° 5, 1988, Université de la Réunion.

6. Jacques Arago titre son récit : *Souvenirs d'un aveugle. Voyages autour du monde*. Paris, 1843.

s'attacher à rendre fidèlement. »<sup>7</sup> Profession de foi digne du naturaliste qu'il est, métier qu'il ne manque pas de souligner sur la couverture de son récit, à côté de son nom ; le discours est légitimé par la fonction de l'auteur qui garantit ainsi la véracité de la narration par un tour de passe-passe qui abolit toute distance entre le narrateur et l'auteur, et entre celui-ci et le voyageur-chercheur. La preuve en est qu'à la fin du troisième volume, le naturaliste a établi un index appelé « table générale et raisonnée des matières contenues dans les trois volumes de cet ouvrage ». Mais en réalité, cet index sert de glossaire quasi encyclopédique. C'est que l'écrivain a un public qui demande sa part de rêve, et le naturaliste doit composer avec le narrateur qui va construire progressivement une figure du savant comme héros des temps modernes, affrontant des dangers multiples et une nature hostile au nom de la science... et pour la satisfaction du lecteur récompensé de son attente et de son investissement ; au milieu de paysages fantastiques à peine descriptibles par manque de référence,<sup>8</sup> le héros du savoir crée l'événement et dévoile l'inconnu : « tout le monde s'accordait à me dire que la tentative était téméraire, que personne ne voudrait me suivre, et que jamais on n'avait osé entreprendre ce que je voulais exécuter. »<sup>9</sup> Ainsi, à la fin de son récit, le naturaliste critique a été dévoré par un narrateur réceptif au désir d'aventures de son narrataire, lui qui au tome 1 disait ceci : « Ce serait peut-être ici l'occasion de décrire une horrible tempête ; de représenter le ciel humide et obscurci, menacé par des vagues que soulèvent les vents ; de peindre le navire tour-à-tour précipité dans une vallée ténébreuse, voisine des derniers gouffres de l'Océan, ou subitement élevé sur une montagne mugissante qui s'écroule bientôt en écume. Pour rendre le tableau effrayant, je n'aurais pas besoin d'ajouter à celui dont nous faisons partie ; mais j'en supprimerai la description. Depuis que les moindres voyages et tous les romans peignent des tempêtes, elles sont devenues lieux communs. Au reste, une marine, où Vernet représente le ciel nébuleux et la mer irritée, donne une idée bien plus juste du courroux de Neptune que tout ce qu'on en a jamais dit. »<sup>10</sup> Mais la voracité du lecteur ne saurait se satisfaire de cet aveu d'impuissance à décrire, ni de cette pique à propos de son désir convenu. Le voyageur avait cru pouvoir être quitte de tout compte-rendu non scientifique, en situant le Sud comme lieu de l'altérité : « nous fûmes chercher dans nos provisions particulières plusieurs bouteilles de bon vin de Bordeaux, et d'excellente liqueur de Marie Brizard ; nous les vidâmes en l'honneur des personnes que nous laissons dans l'autre hémisphère, et avec lesquelles

7. *Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique, fait par ordre du gouvernement, pendant les années neuf et dix de la République par J.B.G. M. Bory de St-Vincent, officier d'état major ; Naturaliste en chef sur la corvette Le Naturaliste, dans l'Expédition de Découvertes commandée par le Capitaine Baudin.* Paris, 1804, 3 vol, t. 1, p. 81.

8. « L'effet de l'ombre du volcan portée au loin sur la mer pendant le coucher du soleil, avait quelque chose d'une majesté imposante, mais qu'il est impossible de rendre. » t 3, p. 52.

9. *Id.*, t. 2, p. 182.

10. *Id.*, t. 1, p. 123.

nous ne devons plus avoir rien de commun, pas même les saisons. » Mais très rapidement, il est appelé à construire tout un jeu de références et de comparaisons pour que son lecteur puisse prendre du plaisir au texte. Ainsi les remarques proprement scientifiques sont renvoyées en notes, et la description va se régler sur la compétence du narrataire : « Ces savanes peuvent seules, dans nos colonies au-delà du Cap de Bonne-Espérance, rappeler l'idée de nos prés enchanteurs de l'Europe ; elles offrent quelques rapports avec ces tapis printaniers dont les campagnes de France tirent toute leur grâce. Mais, dans ces prairies équinoxiales et alpines, la verdure moins riante n'est pas relevée par l'éclat des fleurs, et la flexibilité des tiges qui les balancent, n'en anime pas l'émail. »<sup>11</sup> Ou encore, « Ces espèces de lagunes sont absolument analogues aux *moières* de la Flandre, ou aux *lagunes* qu'on trouve sur les côtes de Médoc et des Landes. »<sup>12</sup> Le soulignement, le choix de lexèmes propres à la géographie des pays tempérés, la nomination des lieux d'Europe, tout concourt à montrer la soumission du narrateur, alors que le naturaliste, postulant un lecteur capable et scientifique avait cru bon de rédiger un graphique pour la bonne compréhension de son travail : « Pour l'intelligence de mon Voyage, j'ai cru devoir rédiger un plan à très grands points, afin que le lecteur pût me suivre par-tout ». <sup>13</sup> Victoire finale du lecteur réel sur le destinataire rêvé, comme le fait remarquer le savant à la fin de son livre : « Pendant ma retraite, j'avais aussi disposé les matériaux d'un mémoire sur l'Inde et sur les établissements des Français en delà du Cap de Bonne-Espérance ; mais je n'y mis pas la dernière main, parce que mes idées à ce sujet étaient trop différentes de celles qu'on a généralement en France, et que par conséquent mon travail n'eût été qu'un livre imprimé de plus et sans utilité. »<sup>14</sup> Le livre de Bory de Saint-Vincent est ainsi exemplaire de la transformation d'une étude scientifique en récit exotique à l'usage des lecteurs Européens ; l'île ainsi narrativisée ne saurait être que fabulée, mais en même temps, c'est parce qu'elle est narrativisée et fabulée qu'elle devient lisible et que le sujet peut s'y investir, s'y transférer, et désormais non seulement y lire ses fantasmes, mais aussi les écrire.

Et c'est ainsi que prend forme le malentendu « scientifique ». Le regard est « orienté » par les écrits antérieurs et, on l'a vu, le texte scientifique a désormais statut de fiction. Est-ce pour cette raison que les études de géographie humaine ou d'ethnographie se plaisent à reproduire les ethnotypes nécessaires à la stratégie discursive et idéologique du roman colonial ?

11. Id., t. 3, p. 84.

12. Id., t. 1, p. 206.

13. Id., t. 1, p. 249.

14. Id., t. 3, p. 263.

Ainsi Defos du Rau, dans un chapitre intitulé « la civilisation créole » passe en revue ce qu'il appelle « les aptitudes ethniques »<sup>15</sup> :

« Le Petit Blanc est fier, indépendant, indiscipliné, insouciant. Il verse souvent dans l'incurie, par paresse. Il est gringalet, les mollets arqués, l'aspect délabré. Son apathie est, au moins autant que son indépendance, cause de sa pauvreté. Il est accueillant, et foncièrement bon, loyal et dévoué.

Le Blanc des villes est fin, courtois, réservé, délicat ; il se dégage de sa personnalité un grand charme. Très accueillant, d'une politesse exquise, raffinée, entièrement spontanée, il conquiert par sa séduction même. Il allie la simplicité à une affabilité condescendante envers les classes populaires ; il constitue l'élément « d'élite », mais il vit sur cette réputation, sans toujours se préoccuper de la soutenir. Il ignore le surmenage, et lui préfère une vie plus modeste, mais calme.

Les Malabars allient de grandes qualités à de grands défauts : très racés, ils présentent de beaux types — « grecs de bronze », dit M.A. Leblond, — les femmes, admirables lorsqu'elles sont jeunes, les hommes eux-mêmes souvent pleins de grâce... Très intelligents, industriels, habiles, subtils, ils sont d'excellent rendement pour les travaux qui demandent plus d'adresse que de force ; mais leur souplesse est souvent de la ruse, leur grâce souvent une paresse efféminée, leur sourire est parfois de commande ; durs à manier, ils peuvent être sournois, voleurs, vicieux, avec cela exigeants ; au demeurant, magnifiques et inquiétants.

Le Cafre est à l'opposé : de forte carrure, taillé à la hache, la figure souvent balafrée de scarifications, gai, rieur, bon garçon, naïf, beaucoup moins fin, moins intelligent, mais plus facile à manier, sans histoire, sans subtilité, il fait les travaux de force ; c'est un grand enfant.

Que dire des métis ? Ils sont la grosse majorité ; ils sont souvent vifs, souples, plus travailleurs que beaucoup de Blancs ; beaucoup sont remarquables, et d'autant plus désireux de réussir qu'ils se sentent — bien à tort — un complexe d'infériorité. Mais chez certains apparaissent les traits spécifiques des ethnies croisées, qualités comme défauts. De par leur origine, ils ont un standing de vie et une éducation qui les mettent très au-dessus du Noir : certains en tirent vanité, un sentiment exagéré de leur valeur et un grand mépris pour les Noirs ; gonflés d'amour-propre, ils ont toutes les ambitions et s'aigrissent souvent à voir que le reste du monde ne reconnaît pas toujours leur mérite. C'est parmi eux que se recrutent beaucoup de meneurs et de revendicateurs, comme aussi beaucoup de cadres de valeur. »

On aboutit à ce paradoxe que l'écrit « scientifique » devient une hyperlittérature et entre dans la chaîne intertextuelle de la littérature réunionnaise. On pourra sans doute estimer que la thèse de Defos du Rau est déjà ancienne et, de ce fait, qu'elle appartient à un genre littéraire quelque peu désuet. Que dire alors du travail de Jean-François Dupon ?

15. Jean Defos Du Rau, *op. cit.*, pp. 495-496.

L'auteur signale que « les contraintes spécifiques du climat, du relief, des sols et de la végétation, de l'environnement marin enfin des Iles de l'ensemble Mascareignes-Seychelles s'inscrivent souvent en faux contre la légende des Edens insulaires. »<sup>16</sup> L'étude semble donc prendre en compte la spécificité des pays étudiés, leur « réalité », contre le discours mythique et mythifiant qui est tenu sur eux. Mais l'analyse, souvent fine et pertinente, n'échappe pas par moments, à ce que l'on pourrait appeler le syndrome Bory de St-Vincent, ou plus exactement au poids de Marius-Ary Leblond. En effet, lorsqu'il traite des populations et des « ethnies », l'auteur ne peut s'empêcher de réutiliser les vieux poncifs du roman colonial. On a ainsi des remarques comme : « ... les bruyants et rustiques bals populaires du samedi soir aux Seychelles, par exemple, où l'âme simple et gaie des seychellois se révèle toute entière »<sup>17</sup> ; ou encore, à propos de la cérémonie de la marche sur le feu que pratiquent les Réunionnais de confession hindoue : « Retranchés dans leur secret national, ils savourent, notait avec justesse Marius-Ary Leblond, l'illusion de dominer un instant les races pâles »<sup>18</sup> ; ou, à la suite de Defos Du Rau, à propos des petits blancs des hauts : « En dépit de la médiocrité de leurs conditions d'existence, de cet orgueil stérile qui les isole, avec leur sens aigu de la famille et de la propriété, ces hommes rudes, honnêtes, durs à la peine comme au malheur, présentent bien des traits de la mentalité créole ancienne qui survit de la même manière chez les « gros blancs ». »<sup>19</sup> Faut-il s'étonner de cette parenté discursive et idéologique avec le roman colonial ? Ce dernier, par sa visée théorique et idéologique, est, en pratique, à sa façon, un essai de géographie physique et humaine. Le transfert de textes est dès lors programmé, en particulier lorsqu'il s'agit des problèmes liés au peuple, à la culture, à la langue, éléments particulièrement complexes et explosifs en contexte post colonial de domination accélérée. Le transfert de textes, comme le recours aux mythes permet d'éviter d'analyser des enjeux anthropologiques trop lourds, comme ceux qui sont liés à la question de (des) l'identité(s).

Cette non prise en compte des enjeux anthropologiques entraîne un malentendu particulièrement grave lorsqu'il s'agit de lire le texte littéraire réunionnais. L'œuvre est confrontée, dans le cadre d'une conception particulièrement ethnocentrique de l'écriture, où un moment de l'histoire scripturale de l'Occident — Flaubert de préférence — est considéré comme la *Littérature* avec un L majuscule, l'unique, l'achevée, l'absolue, aux textes qui ressortissent de cette dernière et jugée à leur aune<sup>20</sup>. Outre que l'intérêt

16. Jean-François Dupon : *Contraintes insulaires et fait colonial aux Mascareignes et aux Seychelles. Étude de géographie humaine*. Th. L. Paris, 1967, p. 528.

17. Id., p. 134.

18. Id., p. 1143.

19. Id., p. 1178.

20. Daniel-Rolland Roche, commentant *Ulysse Cafre* de Marius-Ary Leblond écrit : « Du reste, même en 1924, il y avait bien longtemps que le "héros positif" avait disparu de la Littérature, et que le "happy-end" était sujet à caution. » *Notre Librairie* n° 57-58, janvier-mars 1981.

est très limité, on voit mal ce que l'on peut saisir, dès lors, des enjeux du texte dans l'Histoire qui le produit et qu'il travaille, dans sa relation au monde et à l'écriture du monde, à moins de considérer que seule a vocation à exister la littérature autotélique. Le refus de lire les textes dans l'historicité de leurs conditions de production et de réception entraîne des analyses de ce genre : « La poésie de Boris Gamaleya, opaque mais non hermétique, gorgée d'images et de sucS réunionnais, soumet la langue française à des débordements surréalistes, la plie à des rythmes africains et nous invite, au bout du compte, à planer comme le paille-en-queue sur la profondeur des ravines. »<sup>21</sup> Passons sur cette poésie gorgée d'images et de sucS qui permet de planer comme un oiseau, mais s'il n'y avait pas le lexème « réunionnais » (qu'est-ce qu'un « suc réunionnais » ?), le discours pourrait s'appliquer à n'importe quel écrivain du sud, écrivant en français et dont la culture comporte un héritage africain (qu'est-ce qu'un « rythme africain » ?), et dont l'œuvre serait tout aussi non lue par le critique. Une simple mise en situation de l'écriture de Boris Gamaleya dans son historicité propre aurait permis à F. Arquetout de lire, non pas des « débordements surréalistes », ou « des rythmes africains », mais un travail patient et permanent du texte dans ce que Bernabé, Chamoiseau et Confiant appellent l'espace de la créolité,<sup>22</sup> même si le texte est écrit en français. A côté de ce type de lecture, existe ce qu'on pourrait appeler une lecture enthousiaste exotique naïve, référentielle et psychologique, sous-tendue en dernier lieu par une sorte de paternalisme et une conception pittoresque/doudouiste du créole, comme celle-ci, à propos du roman d'Axel Gauvin, *Quartier trois lettres*, écrit en français réunionnais : « [...] Le réalisme se double ici de beaucoup d'humour [...]. Or cet humour est déjà contenu dans le langage créole, et l'originalité d'Axel Gauvin est de nous en faire justement apprécier la poésie populaire et quotidienne avec ses naïvetés et ses images : comment être insensible au charme d'expressions telles que « p'tit grain, gros grain, je saute un grain » des dévotes disant leur chapelet et à « ce grand casse papaye sans gaullette », ou encore « laisser toutes les cuillères venir se servir dans sa marmite » ?<sup>23</sup> Il est remarquable de constater que le signataire de l'article s'extasie devant ce qui, en créole, à l'intérieur du système, ne produit plus de sens, à savoir les locutions figées et les proverbes. Apparaît ici, la confirmation d'une hypothèse<sup>24</sup> selon laquelle, tout ce qui est cliché pour le lecteur réunionnais et ne renvoie plus qu'à la langue, est générateur de jouissance exotique par le lecteur non créolophone natif, ou créolophone passif. La démarche de Michel Beniamino est différente, et cependant liée à un certain nombre de

21. Article de Françoise Arquetout in *Notre Librairie*, n° 57-58. Janvier-mars 1981.

22. Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant : *Éloge de la créolité*, Gallimard, 1989.

23. Article d'Agnès Antoir, in *Notre librairie* n° 57.

24. Cf. Jean-Claude Carpanin Marimoutou : « L'exote exotique. Entre "récit exotique" et "roman colonial", le "roman réunionnais" in *L'exotisme, op. cit.*

malentendus.<sup>25</sup> L'auteur veut « contribuer à l'intelligibilité de l'imaginaire réunionnais tel qu'il est pris en compte par la poésie moderne mais surtout, parce que c'est pour nous sa vocation propre, tel que la poésie réunionnaise moderne entend en faire un dynamisme instauratif, une tension créatrice dans laquelle naît la créolité. » Il s'agit donc, dans une perspective phénoménologique et essentiellement bachelardienne, avec de fréquents recours à Gilbert Durand de questionner, à travers la poésie « l'expression de la créolité ». La référence à Bachelard et à Durand semble déjà problématique pour l'analyse de la « textualité » de n'importe quelle œuvre, et cette perspective devient plus sujette à caution, lorsqu'il s'agit de littérature en situation de diglossie ; et de fait, après avoir défini la poésie moderne comme la manifestation d'une « rupture entre le sujet et le monde », Beniamino déclare que « la poésie réunionnaise moderne implique que le sujet se situe dans la quête d'une identité collective, et donc découvre un rapport au monde qui ne peut être assimilé à celui des poètes inspireurs de la modernité. » On retrouve les mêmes présupposés signalés auparavant à propos de l'analyse de Roche. Plus grave, l'auteur élimine la question linguistique, en l'occurrence la diglossie français/créole, de sa problématique parce que, « ce qui peut être vrai dans la situation qu'analyse la socio-linguistique ne l'est, en effet, pas du point de vue de la poésie ». Et c'est ainsi qu'une recherche sur « l'imaginaire réunionnais » à travers l'écriture poétique, posant comme centrale la question de l'identité, évacue purement et simplement la question du langage et de la langue !

De façon exemplaire, les membres de la revue *exote/ekzot*, dans leur pratique, signalent le malentendu.<sup>26</sup> Ils déplacent la perspective, dans le n° 0, 5, de façon particulièrement intéressante, sur le travail — ou plutôt l'absence de travail — de l'écriture réunionnaise. Le résultat de cet « oubli » de l'écriture, déjà signalé par Martine Mathieu,<sup>27</sup> c'est d'une part l'ennui du lecteur, d'autre part la production de « discours » et non pas de « textes ». On aura reconnu là une position « textualiste », que confirment les nombreuses références à Barthes, Guyotat, etc., qui semble ne retenir de l'écriture que sa capacité à se (re)produire, à se raconter, créant ses effets de lecture jouissive dans la reconnaissance de ce travail. Cette position, pour légitime qu'elle soit, à ne lire le texte que dans l'immanence, se condamne à ne pas comprendre les ratages qu'elle révèle. C'est que ce n'est pas vraiment le but des membres d'*Exote*. En situant la littérature dans l'écriture de l'écriture, dans la recherche systématique de formes nouvelles, dans l'expé-

25. Michel Beniamino : *L'Imaginaire réunionnais*, Th. L. Aix, 1985.

26. *Exote/Ekzot Revue noir et blanc d'incidence réunionnaise* n° 5, en particulier : Marc Laurent Vacoaro et Patrick Breton : « Exorde à deux voix. Saynète exotique. » Patrick Breton : « Esthétique : Pour le prélude. » Edward Roux : « Présomption ek zot tics. »

27. « Ces romans [...] s'autorisent à négliger la fiction et le travail narratif. » *Le discours créole dans le roman réunionnais*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Aix-en-Provence, 1984.

rimentation permanente, bref dans ce terrorisme contesté par Paulhan <sup>28</sup>, ils définissent la littérature réunionnaise comme désir de l'exote, et la somment d'y (cor)re(s)pondre, d'où l'injonction de Patrick Breton à la fin de son article, l'ordre donné au créole de se donner à voir (qui est le voyeur ?) : « que la langue créole se donne à voir pour elle-même et pour sa force, sa couleur et sa charge de gestes et de sourire, de violence et d'amertume, de richesse et de privation. »

### Poétique générale approchée : dysglossie et littérature

Les spécialistes des contacts inégalitaires des langues, et en particulier les créolistes, ont souvent remis en question la notion de « diglossie » tout spécialement dans sa conception fergusonienne, beaucoup trop mécaniste et discontinuiste, masquant à la fois le conflit linguistique et l'interférence des paroles, ratant ainsi la pratique langagière réelle. La critique la plus violente en a été faite par Félix Prudent : « Parti à la recherche de la frontière entre les glossies martiniquaises, nous n'avons rencontré ni ligne de fracture nette, ni système échelonné. Nous refusons donc de prendre à notre compte et sans précautions adjectivales fermes le vieux concept colonial de diglossie qui masque plus de problèmes qu'il n'en résout et nous nous en tiendrons pour l'heure à la notion de zone interlectale. » <sup>29</sup> Mais comme le fait remarquer Jean Bernabé, la zone interlectale est nécessairement, que le locuteur en soit conscient ou non, et la plupart du temps le mécanisme est mis en inconscience, structurée par la diglossie : « un discours tenu par le locuteur donné sera toujours soumis à une procédure *interactionnelle spontanée d'identification* (souligné par l'auteur) : de ce point de vue, ce discours ne sera jamais rapporté à la zone intermédiaire, mais à l'un ou l'autre pôle, même si le modèle polaire apparaît comme déformé par la performance en question ». <sup>30</sup> C'est, d'une certaine façon, la question de la frontière qui est prégnante ici, dans le contact de deux langues proches lexicalement et à statut socio-symbolique différent, d'où l'inflation de termes stigmatisée par Prudent, inflation liée à la difficulté de cerner la « zone interlectale », entre le français dit standard, le créole dit basilectal, le créole dit francisé, le français dit créolisé. C'est que, comme le souligne Robert Lafont, on ne saisit guère du mécanisme de la diglossie que ses représentations, et si « l'effacement ou la production de l'identité linguistique sont des activités du marché social du sens », il n'en demeure pas moins que la « frontière où

28. Jean Paulhan : *Les fleurs de Tarbes ou la terreur dans les lettres*. Paris, Gall.

29. Lambert-Félix Prudent : « Diglossie et interlecte » in *Bilinguisme et diglossie Langue française* n° 61, Paris Larousse, 1981.

30. Jean Bernabé : *Fondal-natal. Grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais*. L'Harmattan, Paris, 1983, 3 vol., p. 66.

se définit la diglossie est l'affaire du sujet diglossique lui-même. »<sup>31</sup> Ce n'est pas le vieux paradoxe saussurien qui resurgit ici, mais la perception de la dialectique langue/parole en situation de minoration linguistique. « Le conflit diglossique est un « déchirement productif » du système de la langue, écrit Lafont, déchirement qui relance la production de paroles dans la perte même de la langue, et sur cette perte, ou cette déréliction. C'est pourquoi, la diglossie ne concerne pas seulement la langue, mais renvoie à un dysfonctionnement généralisé du symbolique, comme le fait remarquer Pierre Cellier : « Le concept de diglossie ne concerne plus une réalité rigoureusement définie par l'étymon ni par la partition bipolaire fonctionnelle définie par Ferguson ; il recouvre une réalité tout autre, conflictuelle, étendue à toute la communauté, généralisée à tous les éléments de la culture et à toutes les manifestations de la parole mais également aux appréciations et aux jugements portés sur la situation linguistique. »<sup>32</sup> Ramené à la question du texte littéraire, le concept de diglossie prend nécessairement une dimension anthropologique dépassant le simple conflit linguistique, et met en jeu des éléments complexes liés à l'oral, à l'intertextualité, à la représentation de la littérature, de son rôle et de ses enjeux. Mais il nous semble que la formulation de Robert Lafont, selon laquelle « la littérature en situation diglossique accuse les traits d'une littérature dominante, qu'elle est en somme une *hyperlittérature*, camouflée d'un *naturel élaboré*, qui est lui-même *un effet dérivé* de la diglossie »,<sup>33</sup> fait la part trop belle à l'influence de la littérature dominante et ne tient pas assez compte des ressources de l'oralité. Il est vrai que l'analyse de Lafont porte essentiellement sur le domaine occitan où une langue, prestigieuse, fait l'objet d'une fétichisation, alors qu'en domaine créole, la littérature émergente surgit aussi de l'oralité vivante, oralité qui, comme le signale Cellier, « emplit tout l'espace social même là où il [le créole] est refusé comme à l'école ». La diglossie littéraire renvoie ainsi à une conception de la littérature et à un rapport à la langue ; « retrouver la diglossie »,<sup>31</sup> revient dès lors à vouloir donner une langue à la littérature et une littérature à la langue : « La littérature créole d'expression créole aura donc pour tâche première de construire cette langue écrite, sortie indispensable de sa clandestinité. Cependant, pour ne s'être pas efforcés de se distancier de la langue qu'ils maniaient, la plupart des littérateurs créolophones n'ont pas fait œuvre d'écriture et répondu à l'exigence première de l'acte littéraire, à savoir produire un langage au sein même de la langue. Le poète créole d'expression créole, le romancier créole d'expression créole, devra dans le même allant, être le récolteur de la parole

31. Robert Lafont : « Quatre propositions pour l'analyse praxématique de la diglossie (et du texte diglossique) » in *Conflits diglossiques et production textuelle. Cahiers de praxématique* n° 5, Montpellier, 1985.

32. Pierre Cellier : « Dysglossie réunionnaise » in *Conflits diglossiques et production textuelle. op. cit.*

33. Robert Lafont : « Le texte littéraire en situation diglossique » in *Conflits diglossiques et production textuelle.*

ancestrale, le jardinier des vocables nouveaux, le découvreur de la créolité du créole. Il se méfiera de cette langue tout en l'acceptant totalement. Il prendra ses distances par rapport à elle, tout en y plongeant désespérément — et, se méfiant des procédures de la défense — illustration, il éclaboussera cette langue des folies du langage qu'il se sera choisi. »<sup>34</sup> Mais on ne saurait récuser la diglossie par une écriture ostentatoire, monumentale de la langue, en faisant fi à la fois du jeu des langues et du destinataire. On pourrait ainsi envisager une littérature vertigineuse, métisse, où les langues se rencontreraient sans se combattre, « où l'énonciation se pluralise, où les voix, sans se désoriginer, se travaillent l'une l'autre, où l'oralité s'inscrit dans l'écriture comme présence agissante de ces voix multiples, — ni signes d'exotisme, ni marques du terroir — où le sens n'est pas plein et opaque, où les langues se font place dans une étrange proximité de paroles d'où naît cette inquiétante étrangeté qu'est le texte littéraire réunionnais ». <sup>35</sup> C'est là le vœu de Bernabé et de ses amis qui, dans une envolée lyrique, évoquent une créolité multilingue : « La créolité n'est pas monolingue. Elle n'est pas non plus d'un multilinguisme à compartiments étanches. Son domaine c'est le langage. Son appétit : toutes les langues du monde. Le jeu entre plusieurs langues (leurs lieux de frottements et d'interactions) est un vertige polysémique. Là un seul mot en vaut plusieurs. Là, se trouve le canevas d'un tissu allusif, d'une force suggestive, d'un commerce entre deux intelligences. Vivre en même temps la poétique de toutes les langues, c'est non seulement enrichir chacune d'elles, mais c'est surtout rompre l'ordre coutumier de ces langues, renverser leurs significations établies ». Ou de la créolité comme espace d'avant Babel. C'est qu'on est là dans une conception téléologique de la société et de la littérature, et du rapport de la société et de la littérature. A lire les auteurs d'*Éloge de la créolité*, il apparaît que la littérature serait à la fois le lieu, l'outil et l'objet d'une prise de conscience qu'une société se ferait de sa vérité (?) profonde, de son authenticité (?), la sienne de tout temps, <sup>36</sup> à atteindre par étapes progressives, en sortant de « l'extériorité », c'est-à-dire de l'aliénation ; c'est ainsi par exemple que la « négritude » de Césaire est conçue comme un moment de « l'être créole » : « La Négritude césairienne a engendré l'adéquation de la société créole à une plus juste conscience d'elle-même. En lui restaurant sa dimension africaine, elle a mis fin à l'amputation qui générerait un peu de la superficialité de l'écriture par elle baptisée doudouiste. » Il existerait ainsi une vérité de la créolité à l'aune de laquelle se juge la littérature, ce qui amène les auteurs à parler, à propos de la littérature antillaise d'un « état de pré littérature », d'une « écriture véritablement en suspension, hors sol, hors peuple, hors lectorat, hors toute

34. Bernabé-Chamoiseau-Confiant, *op. cit.*, p. 46.

35. Jean-Claude Carpanin Marimoutou : « La littérature réunionnaise d'expression française et le soupçon » in *Paroles de l'Autre, Paroles du Même, op. cit.*

36. Cf. p. 23 : « Créer les conditions d'une expression authentique supposait l'exorcisme de la vieille fatalité de l'extériorité. »

authenticité, sinon de manière incidente, partielle ou accessoire. » En fait — et cela nous paraît singulièrement important — cet état de « pré littérature » n'est pas seulement rapporté à « l'hyperlittérature », mais à l'absence d'interaction entre auteurs et lecteurs d'une part,<sup>37</sup> et à la rupture entre l'énoncé et l'énonciation d'autre part. Contre le mimétisme, la quête du référent ne suffit pas à dire la créolité de la littérature, si l'énonciation relève de formes du dire extérieures à une identité, ou à une perception historicisée de l'identité dans une pratique de la (des) langue(s) et un rapport au réel. Le texte, à ne pas produire cette dialectique énonciative, est en danger, à côté d'une lecture référentielle toujours possible, d'une lecture exotique jouissive par reconnaissance de l'altérité. C'est ainsi que la réception du texte créole aboutit à ce paradoxe inévitable : ne connaissant pas le référentiel ou le référentiaire, le lecteur non natif lit le signe, c'est-à-dire le texte, là où le destinataire natif reconnaît sa réalité. C'est que le destinataire du roman réunionnais est nécessairement double, explicitement d'abord, vu l'abondance du paratexte explicatif, des glossaires et des préfaces en particulier, implicitement dans la mise en scène du référent, des ethnotypes et des ethnologèmes (les scènes à faire) et de la réalité linguistique représentée. A la suite de Gobard, Jean Bernabé distingue le référentiel (propre au référent) et le référentiaire (propre à la référence) : « L'adjectif « référentiel » est à mettre en rapport avec le « référent ». Quant à l'adjectif « référentiaire », il désigne, au contraire, la « référence » conçue comme étant l'acquis culturel, le système de valeur qui, à un moment donné, constitue l'image d'une communauté donnée et qui étaye la représentation qu'elle a d'elle-même et du monde. »<sup>38</sup> Dans cette perspective, la lecture exotique ou exotisante serait liée à l'approche référentielle (lire le référent comme signe), tandis que la lecture reconnaissante serait liée à l'approche référentiaire (inscrire le référent et la référence dans l'approche identitaire). C'est pourquoi, l'appartenance d'un terme au basilecte peut relever du référentiaire et non pas de la place du signe dans le système de la langue, de la parole réelle (même si elle est gelée et ne produit plus de sens) légitimée par la communauté ; et dans le choix des praxèmes, le plus basilectal apparemment n'est parfois reçu comme tel que par le lecteur extérieur cultivé qui confronte le texte aux dictionnaires ou aux atlas linguistiques. Le texte littéraire est un marché du sens vivant, dont les produits sont négociables à chaque acte de lecture, et la textualisation peut situer le basilecte là où le sujet de l'énonciation croyait avoir produit de l'acrolecte, et inversement. Le cas du roman d'Axel Gauvin *Kartyé trwa lèt* est, à cet égard, révélateur.<sup>39</sup> Texte de l'hyperbasilectalisa-

37. Cf. p. 14 : « Nous sommes encore dans un état de pré littérature : celui d'une production écrite sans audience chez elle, méconnaissant l'interaction auteurs/lecteurs où s'élabore une littérature. »

38. Jean Bernabé : *Fondal-natal*, op. cit., p. 185.

39. Cf. Daniel Baggioni et Jean-Claude Carpanin Marimoutou : « Le roman réunionnais et le dictionnaire » in *Lengas*, 1985, et D. Baggioni, I. New Altenheimer et Jean-Claude Carpanin Marimoutou : « Névrose diglossique et choix graphiques » in *Langas*, 22, 1987.

tion, roman de la « déviance maximale », il se met à fonctionner dans l'espace qui le reçoit comme pur signe — nécessaire dans une perspective de promotion de la langue et du texte dominé — de littéarité. Le texte de la rupture, en exhibant la langue, encourt ce risque dont parle Félix Prudent à propos du journal créole martiniquais *Grif-anté* : « [...] aujourd'hui encore, entre autres reproches formulés à la rédaction, les lecteurs s'interrogent sur ce « Kréyol-dragon » qui préfère *madyendyen* à *prolété*, *wanboulzay* à *révolisyon*, ou *Krey sé grangrek-la* à *inteligentsia*. La volonté d'être extrêmement conséquent avec soi-même et avec la « philosophie créole », pour quelques admirables dérives morphologiques et quelques effets poétiques rares, conduit tout droit au purisme et à la séparation d'avec les usages de la masse parlante.<sup>40</sup> « D'où la nécessaire inscription du texte littéraire dans l'oral pour retrouver la légitimité de la parole vive et de la langue commune qui seule lui permet de produire du nouveau dans la reconnaissance et non pas uniquement dans l'exotisme. De ce fait tout le travail néologique ou d'hyperbasilectalisation (hypercréolisation) par recherche d'archaïsmes et de mots rares, transforme la langue ancienne en paroles et la parole nouvelle en langue dans son historicité. Pour une langue minorée, en voie d'écriture, en situation de dysglossie, l'enjeu du texte littéraire, ce n'est pas le sujet contre le signe, mais à la fois et en même temps le signe et le sujet, la langue créole (à exhiber) et le sujet en construction identitaire dans sa parole et dans sa langue.<sup>41</sup> Comme l'indiquent les auteurs d'*Éloge de la créolité*, il s'agit de retourner à l'oral « pour en enrichir notre énonciation, l'intégrer pour la dépasser » ; il s'agit de *fabriquer une littérature* « qui ne déroge en rien aux exigences de l'écrit tout en s'enracinant dans les configurations traditionnelles de notre oralité. » Dès lors, la spécificité de l'écriture réunionnaise, en créole ou en français, ou dans leurs interstices, ne réside ni chez l'auteur (son lieu de naissance), ni dans le référent (à ce titre n'importe quel écrivain exote est Réunionnais, n'importe quel écrivain colonial est Africain ou Indochinois), mais dans un rapport au référentaire, à la langue, à l'historicité de l'écriture et du réel. Lire le texte littéraire en situation de dysglossie, c'est saisir sa dimension anthropologique qui travaille, et est travaillée constamment, par la question de l'identité, du rapport à l'Autre, y compris l'Autre dans la langue et dans l'écriture du Même. L'enjeu est fondamental.

### **Le cliché et la dialectique narrative**

Robert Lafont le signale, il n'existe finalement de littéarité qu'en situation ; toute production littéraire étant inscrite dans l'histoire et le

40. Lambert-Félix Prudent : « Le discours créoliste contemporain. Apories et entéléchies » in *Espace créole* n° 5, 1983.

41. Cf. Jean-Claude Carpanin Marimoutou : « Oralité et écriture. Les chansons créoles de Danyèl Waro et de Ziskakan » in *Formes/Sens/Identités*. Publication de l'Université de la Réunion. St-Denis, 1989.

social, toute réception l'est aussi, et la littéarité n'est, en dernière analyse, que le transfert, dans le champ de l'écriture, d'une problématique de la norme <sup>42</sup>. Ainsi, de façon quasi tautologique, la littéarité est ce qui est produit comme littéarité et reçu, accepté comme littéarité ; il n'existe de littéarité que légitimée par l'instance réceptrice, qui s'avère ainsi être la véritable instance productrice du texte, ou plutôt celle qui crée les conditions de production de la lisibilité du texte. « L'esthétique de la réception » a développé cette idée selon laquelle le texte serait une réponse : « l'herméneutique littéraire connaît ce rapport entre la question et la réponse, de par sa pratique de l'interprétation, lorsqu'il s'agit de comprendre un texte du passé dans son altérité, c'est-à-dire retrouver la question à laquelle il fournit une réponse à l'origine, et partant de là, reconstruire l'horizon des questions et des attentes vécus à l'époque où l'œuvre intervenait auprès de ses premiers destinataires » <sup>43</sup>. Il apparaît que le texte est l'espace d'un questionnement qui le produit, que ce questionnement soit d'ordre référentiel, linguistique, sémiotique ou esthétique. On pourrait, dès lors, en inversant la perspective, et en faisant porter l'accent sur la production, se demander si la forme du dire, de façon globale, n'est pas produite par la visée du destinataire, c'est-à-dire la visée que le destinataire se fait de la question du destinataire. Mais si l'on admet que, grosso modo, tout roman raconte une histoire, il serait intéressant de voir comment cette interaction entre le lecteur et l'auteur se joue au niveau de la narration proprement dite, comment la dialectique narrative produit le sens et ses restes. Le chef de file de la narratologie française, Gérard Genette, insiste surtout sur l'instance productrice du récit, et accorde assez peu d'importance au destinataire. Cependant, la notion de « narrataire » est analysée dans le cadre de la catégorie de la « personne », ce narrataire pouvant, éventuellement, comme le narrateur, entretenir des relations avec l'histoire racontée, c'est-à-dire participer, en tant que tel, à la production du sens. A la fin du « discours du récit » <sup>44</sup>, Genette consacre trois pages à la question du narrataire, dans lesquelles il signale trois éléments importants :

— le narrataire n'est pas passif, il ne se borne pas à recevoir un message à prendre ou à laisser, à consommer après coup une œuvre achevée loin de lui et sans lui.

— tout récit, comme tout discours, s'adresse nécessairement à quelqu'un, et contient toujours en creux l'appel au destinataire.

— le véritable auteur du récit n'est pas celui qui le raconte, mais aussi, et parfois bien davantage, celui qui l'écoute <sup>45</sup>.

42. Cf. *Thèses générales du cercle linguistique de Prague : Principes pour la culture de la langue* (in Edith Bedard et Jacques Maurais : *La norme linguistique*. Gouvernement du Québec/Le Robert, 1983).

43. Hans Robert Jauss : *Pour une herméneutique littéraire*, Gallimard, 1988, pp. 24-25.

44. Gérard Genette : « Discours du récit » in *FIGURES III*, Le Seuil, 1972.

45. Id., pp. 265-266-267.

Mais, malgré tout, Genette ne laisse au narrataire qu'une fonction de réécriture et d'interprétation du récit, de transformation du sens produit. La typologie génétienne ne lui permet guère de prendre part à l'élaboration du sens et du récit, d'intervenir dans le processus même de la narration. Poursuivant la réflexion de Genette, Gérard Prince considère que « toute narration se compose d'une série de signaux à un narrataire », et qu'« il est évident que le genre de signaux employés, leurs nombres respectifs, leur distribution déterminent jusqu'à un certain point les différents types de récit »<sup>46</sup>. Il s'avère ainsi que la narration est avant tout un acte de communication, comme le reconnaît Genette : « [...] l'essentiel de *Discours du récit*, à commencer par son titre, repose sur l'assomption de cette instance énonciatrice qu'est la narration, avec son narrateur et son narrataire, fictifs ou non, représentés ou non, silencieux ou bavards, mais toujours présents dans ce qui est bien pour moi, j'en ai peur, un acte de communication.<sup>47</sup> » Mais il faudrait pousser la réflexion jusqu'à son terme et admettre que la narration est un véritable rapport dialectique, un échange, un réglage permanent du sens, une évaluation constante des enjeux, entre le narrateur et le narrataire, ce que montre d'évidence, d'ailleurs, une œuvre comme *Jacques Le Fataliste*, par exemple. C'est la conclusion à laquelle arrive Dominique Chateau : « [...] en tant que condition de la lecture que la lecture construit, la diégèse définit une entité individuelle, postule un système de traits caractérisant les propriétés des objets et leurs relations, établit une structure du monde possible, peu ou prou inédite : chaque récit nous apprend au minimum les conditions de sa lecture.<sup>48</sup> » Autrement dit, et de façon plus dynamique, chaque récit construit son modèle de narrataire, qui, en retour, informe le récit. En situation de diglossie, le narrataire postulé est nécessairement double, ce qui induit un sujet dédoublé d'énonciation. Dans la mesure où l'enjeu du rapport narratif est le récit, et plus particulièrement la réunionnité du récit, le réglage du discours narratorial se fera sur les marques identitaires, et donc, de façon quasi automatique, sur le référent et sur la référence. Ainsi, tout texte littéraire réunionnais, aussi bien au niveau de sa macrostructure que de ses microstructures postule un double regard, une double orientation de la lecture, entre reconnaissance et exotisme ; tout lexème va fonctionner à la fois comme praxème et comme métapraxème, tout signe va produire du sens et, en même temps, signaler la pure existence de la langue. Ainsi, entre oralité et intertextualité, la littérature réunionnaise spectacularise « l'investissement du sujet de l'écriture dans l'espace diglossique de la littérarité »<sup>49</sup>,

46. Gérard Prince : « Introduction à l'étude du narrataire » in *Poétique* 14, 1973.

47. Gérard Genette : *Nouveau Discours du récit*, Le Seuil, 1983.

48. Dominique Chateau : « Diégèse et énonciation » in *Communications* 38, 1983.

49. Pierre Cellier : « Effraction et plasticité de l'écriture : syntaxe diglossique et identité », *Colloque de Freiburg in Breisgau* ; 27-29 septembre 1988.

mais il faut bien voir que cet espace diglossique de la littérarité est aussi celui du sujet de la lecture, investi, d'une certaine façon, dans une quasi coénonciation. Et l'espace où le doublet de la réception se laisse le mieux saisir, est l'espace rhétorique du cliché. Dans l'introduction au *Discours du cliché*<sup>50</sup>, Ruth Amossy et Elisheva Rosen insistent sur la dimension sociale du cliché et de sa reconnaissance comme tel. Rappelant qu'il n'y a pas de cliché en soi, les auteurs montrent que la figure relève « tant de l'idéologique que du théorique », et que « désoriginée et désappropriée, la figure de style demande pour devenir cliché qu'une communauté, un groupe social ou une société tout entière se l'approprie et la fasse circuler ». Le cliché semble donc être, ou fonctionner, en dernière analyse, comme « un effet de lecture ».

La perspective est ici inversée, et le cliché est là comme élément de production du texte, dans une situation fragile de littérature naissante au minorée, en langue dominante ou en langue dominée, où le texte littéraire, pour être légitimé, par la double communauté qui le reçoit (pour aller vite, celle du Même et celle de l'Autre), a besoin de montrer qu'il s'inscrit dans la langue et la logosphère de la communauté de production, induisant à la fois des effets de reconnaissance (pour le Même) et d'exotisme balisé (pour l'Autre), quitte à retravailler un cliché dans une direction nouvelle. Les formes que prend cette écriture du cliché dans le roman réunionnais (qu'il soit écrit en créole ou en français, ou dans une langue mixte) sont multiples : sirandanes, devinettes, jeu de mots, proverbes, ethnographèmes, « scènes typiques » etc. (et il se peut même, du moins dans le cas du roman écrit en créole, que les problèmes de graphie et de « syntaxe littéraire » relèvent de cette démarche). Le cliché produit ainsi le texte qui, dans un mouvement dialectique, est amené parfois à le contester, voire le combattre, pour affirmer son autonomie et revendiquer à la fois sa « littérarité » et la liberté du sujet de l'écriture qui construit et met en scène sa figure dans ce jeu entre l'ancrage dans les signes de la tribu, sa langue et ses paroles, et son propre désir d'une écriture. Traditionnellement, le cliché relève d'une analyse rhétorique : « Les tropes, et d'abord la métaphore, l'épithète et la périphrase fournissent la majeure partie des clichés.<sup>51</sup> » Anne-Marie Perrin-Naffakh signale que « si le clichage diminue la qualité affective ou pittoresque d'une figure, il renforce en contre-partie ses connotations littéraires et culturelles : il y a déplacement, non effacement de l'expressivité ». Le cliché serait ainsi le signe de l'emprise du socio-culturel sur le langage et sur le texte, le signe du « pacte qui lie l'écrivain à la société »<sup>52</sup> ; il a ainsi une fonction de référence. Dans cette perspective, la question fondamentale est celle du réglage du sens par l'usage. Robert Lafont écrit à ce propos que « le rapport

50. Ruth Amossy-Elisheva Rosen : *Les discours du cliché* SEDES-CDU 1982.

51. Anne-Marie Perrin-Naffakh : *Le cliché de style en français moderne : nature linguistique et rhétorique, fonction littéraire*. P.U. Bordeaux, 1985.

52. Roland Barthes : *Le degré zéro de l'écriture*, Paris.

des programmes signifiant et de la matière signifiante est en définitive un fait d'usage, indécidable hors de la connaissance d'une langue naturelle, de la possession d'un code. Ainsi s'établit le langage sur deux pôles : le pôle de la *consonance sociale*, où tout sens est prévisible entre le message reçu et le message produit, et le pôle de *résonance accompagnante*, où il devient "polyphonique", c'est-à-dire polysémique. Sur l'un des pôles, le praxème est étroitement réglé, la signifiante est étranglée pour permettre la communication pratique. Sur l'autre le praxème se dérègle sans arrêt, la signifiante prolifère pour une fonction poétique où le sujet trouve ses aises et la complicité entre sujets, ses sous-entendus »<sup>53</sup>.

Face à une langue exclue et/ou marginalisée, dans le mouvement de reprise et de valorisation de la langue à partir d'un statut négatif (réel et symbolique), d'une absence d'écriture qui ne permet de sources que dans l'oralité et des modèles romanesques historiquement situés appartenant à la langue dominante, la posture du sujet de l'écriture qui *veut porter témoignage* est une posture de construction/déconstruction/reconstruction, de même que sa langue est déconstruite/reconstruite. Si la langue est fracturée par la langue et la parole de l'Autre, face à la dérive du discours, il s'agit d'ancrer l'identité dans une pratique non plus du discours, ni du texte, mais de la langue.

D'où la nécessaire inscription de l'oralité, mais de l'oralité figée dans la trame narrative, dans le discours narratorial, mais aussi l'inscription de l'attendu, de l'immédiatement reconnaissable dans la mise en scène et la pratique massive des ethnologèmes. Contrairement à un type d'écriture qui « cherche à signifier la littérarité par une ostentation du signifiant »<sup>54</sup>, le romancier qui use du cliché cherche à masquer le signifiant, et paradoxalement, dans ce mouvement même il l'exhibe, puisqu'il ne produit plus de sens. De cette façon, ce type d'écriture porte sans cesse en elle, dans ses ratages, c'est-à-dire dans son laxisme et sa crispation, la marque d'un procès d'énonciation situé en un lieu précis : La Réunion. Autrement dit, c'est en disant une dépossession dans une langue de la dépossession que le romancier affirme tragiquement l'existence de cette langue par la double pratique du cliché (c'est tout ce qui reste, la langue ne produit plus de sens dans ce qui demeure) et de l'ouverture extrême (lexicale, syntaxique, rhétorique) à la langue de l'Autre : la langue ne produit désormais plus de sens que dans la perte. Exemple à cet égard est le romancier Daniel Honoré, dont le dernier livre *Marceline Doub-kèr*, met scène cette perte de la langue et construit la lecture sur cette perte. Analysant le début de ce roman, Pierre Cellier repère les effets de la situation de diglossie dans

53. Robert Lafont : « *La question du mot* » in *Questions sur les mots. Analyses sociolinguistiques*, Didier Erudition, 1987.

54. Alain Ricard : *Texte moyen et texte vulgaire, essai sur l'écrit en situation de diglossie*, thèse Lettres, Bordeaux, 1981.

l'écriture et constate que la syntaxe du narrateur, « aussi bien au niveau syntagmatique qu'au niveau de l'enchâssement des phrases », est contaminée par les règles de la syntaxe française. Il note par ailleurs que « dans le discours du narrateur c'est au contraire le mouvement de la prose française qui semble entraîner celui-ci vers la syntaxe du français et produire un mouvement du texte identifié comme une traduction presque mot à mot d'un énoncé français en créole ». Mais ce que n'a pas noté Cellier, c'est que, dans cette perte massive de la syntaxe créole, dans cette débasilectalisation de la langue au niveau du vocabulaire, dans cette pratique étymologisante de la graphie, dans cette soumission quasi totale à une histoire de la prose française, celle dite réaliste, le narrateur signale la créolité de sa narration par des locutions figées, qui scandent le texte, par des métaphores lexicalisées. Mais précisément ces locutions figées, ces métaphores lexicalisées échappent à la langue française, elles n'ont pas de correspondant lexical en français, à la différence des autres mots du texte, qui produisent du sens, mais dont le signifiant et le signifié ressemblent tellement à ceux de la langue française. C'est que le problème de la créolité du texte n'est pas seulement dans sa syntaxe linguistique, mais aussi dans sa grammaire narrative, dans la dialectique de la narration qui, ici, postule très nettement son double narrataire : celui qui lisant trop facilement la langue parce qu'elle ressemble au français produit une lecture déceptive due à l'absence d'altérité, et celui qui, programmé comme narrataire dans la connivence, au-delà du ratage linguistique, dans les lieux où le texte ne dit plus rien, lit la mise en scène de sa logosphère. Le cliché est l'un des moyens de ce clin d'œil narratif, mais cette feinte du texte est aussi à lire dans les noms propres et les surnoms, la construction des personnages, l'arpentage de l'espace etc. Comme l'écrivent Ruth Anossy et Elisheva Rosen, c'est « un contexte d'énonciation et de réception précis qui conditionne l'utilisation des clichés (et non les dons innés, ou le degré d'intelligence ou de culture de l'auteur) ». Et on notera cet ultime (ou ce premier) clin d'œil du titre, puisque les initiales de *Marceline Doub-Kèr*, sont précisément celles du M.D.K., « mouvman pour nout droi Kozé », « mouvement pour notre droit à la parole », et sans doute au texte.

Dès lors, la production du sens, dans le cadre de cette dialectique narrative du texte littéraire en situation de diglossie, passe nécessairement par la spectacularisation d'un au-delà du sens, qui renvoie à l'espace du partage référentiel. Là où le sens semble mort, là où un destinataire le rate, se met en place, paradoxalement, une communication plus profonde qui permet alors la relance de la lecture, même si l'écriture emprunte trop aux signes de l'Autre. Communication perverse sans doute, lecture quelque peu masochiste, vaguement philologique, mais somme toute, tout aussi jouissive que la lecture du texte inouï, celui de la déviance maximale, où tous les éléments tentent d'échapper au poids de la langue et de la littérature dominante, produisant, de façon encore plus perverse, la lecture exotique par excellence, celle de l'altérité radicale. Alors, signaler « l'authentique »

dans la langue morte, dans ce qui ne produit plus de sens, ou le produire dans une volonté de la langue et du texte ? C'est sans doute oublier, qu'en situation de dysglossie plus qu'ailleurs, la forme du dire renvoie aussi au vivre et que les formes sens inscrivent l'identité et sa dynamique textuelle sans cesse rejouée entre ce qui s'effrite et ce qui se construit.